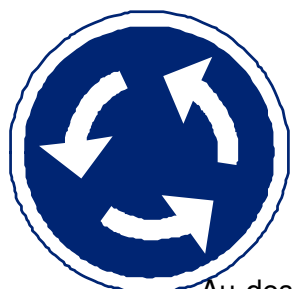


# Transports URBAINS



## CONDUITE *Urbains* *Interurbains* Passerelles ou Quotas ?

Au des années 2000, la baisse du chômage, les 35 heures et surtout une mauvaise image due aux problèmes d'insécurité avaient créé une forte tension sur le recrutement dans les transports publics.

La situation s'est améliorée dans les urbains, par contre pas dans les interurbains où le travail se fait principalement à temps partiel en début et fin de journée avec une grande coupure au milieu. **Résultat, un transfert se fait vers les réseaux urbains.** On comprend que les collègues préfèrent un emploi à temps complet dans des entreprises de plus grande taille avec une convention collective voire même un statut.

**CECI N'EST PAS PASSE INAPERÇU AUX YEUX DE TOUT LE MONDE !**

Certains dirigeants de groupes, comme CONNEX qui gère le réseau de TOULON (RMTT), établissent des passerelles entre les interurbains où la rotation du personnel est de l'ordre de 15 %, et les urbains.

Recevant plus de candidatures pour les urbains qu'ils n'en ont besoin, ils proposent aux postulants d'aller **travailler dans les entreprises interurbaines du groupe en attendant qu'un poste providentiel se libère** sur le réseau de TOULON.

**L'INTERURBAIN EST UN METIER TRES HONORABLE,  
IL SE FAIT DANS DES CONDITIONS DIFFERENTES DE CELLES DES URBAINS.**

L'expérience a prouvé dans bien des domaines, que les passerelles (**mot plus élégant que voies détournées**) ne sont jamais utilisées par les entreprises pour le bonheur des salariés.

Combien d'expériences présentées derrière de grands sentiments, se sont transformées **en règle du jeu au profit du donneur !**

Un exemple : Les contrats de qualification à la RATP à Paris qui sont devenus, à hauteur de 50 % du recrutement, un passage incontournable pour devenir conducteur de bus ! **Ils sont moins syndicalisés, en position précaire et coûtent moins cher en charges et leur carrière est écourtée du temps de leur formation.**

Comme pour tout il ne faut pas généraliser et prêter des mauvaises intentions à tous les dirigeants mais **une bonne dose de prudence n'est jamais superflue**, surtout quand ils se vantent de la féminisation de la profession au prétexte que les horaires du temps partiel dans l'interurbain conviennent mieux à leur vie de mère de famille.

**Si c'est le cas dans le cadre du volontariat, nous approuverons, s'il s'agit de cantonner nos collègues femmes dans le sous-emploi, nous devons le dénoncer.**



06 07 38 01 95

**Thierry LEROY et Daniel ZIVIC**  
**Coordination des Transports Urbains**  
CFTC / FGT 26 rue Ordener 75018 PARIS  
E-mail : [cftc-ratp@wanadoo.fr](mailto:cftc-ratp@wanadoo.fr)

